

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Bibliographie

Journal de la société statistique de Paris, tome 30 (1889), p. 311-312

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1889__30__311_0

© Société de statistique de Paris, 1889, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

VII.

BIBLIOGRAPHIE.

1. — *Les Annales des assemblées départementales*, par M. de Crisenoy.

Ce volume contient le compte rendu des travaux des conseils généraux pendant l'année 1888, et fait suite aux deux volumes concernant l'année 1887 qui ont paru précédemment. Les Chambres ayant voté un crédit pour cette publication, l'auteur a pu lui donner de plus grands développements. Les délibérations et les documents qui s'y rapportent ont été classés dans neuf chapitres, d'après les services auxquels elles s'appliquent.

Le premier chapitre est consacré à l'agriculture. Les conseils généraux ont donné une grande impulsion à l'établissement des champs d'expériences et de démonstrations, mais le mode d'opérer n'est pas le même partout. Ce n'est pas le tout de faire beaucoup, encore faut-il faire bien, c'est-à-dire avec méthode, de manière à en faire ressortir aux yeux des cultivateurs des résultats et un enseignement. C'est ce que montrent les délibérations analysées.

Un certain nombre de conseils généraux se sont occupés de répandre l'enseignement agricole dans les écoles primaires. On voudrait remettre en honneur la

culture afin d'arrêter le mouvement de dépopulation des campagnes, apprendre aux enfants à l'école même, que la culture est une industrie comme les autres, dans laquelle on peut gagner largement sa vie, à la condition d'en suivre les progrès. Les instituteurs sont les agents nécessaires de cette œuvre, il importe donc de les mettre en état de l'accomplir en leur donnant l'instruction voulue, et ce qui est plus difficile, de leur donner le désir de s'y consacrer, en leur assurant en échange certains avantages. Le problème n'est pas sans présenter des difficultés. Les délibérations indiquent les moyens proposés pour les surmonter.

Le second chapitre a trait à l'assistance publique ; ici les problèmes sont nombreux : enfants assistés et moralement abandonnés ; secours temporaires ; protection des enfants de premier âge ; traitement des enfants scrofuleux dans les hôpitaux marins. Puis les asiles d'aliénés et d'incurables, les dépôts de mendicité, l'assistance dans les campagnes pour les malades et pour les vieillards.

Le chapitre III se rapporte à une question d'administration intérieure, mais qui a son importance. Il s'agit de la gestion des propriétés départementales et des travaux départementaux, gestion qui la plupart du temps n'est pas efficacement contrôlée et donne lieu trop souvent à de graves mécomptes.

La création des chemins de fer et tramways, qui occupe le quatrième chapitre, présente un intérêt tout particulier en ce qu'elle traverse une sorte de crise par suite des difficultés que soulève l'application de la loi du 11 juin 1880. Les systèmes de la garantie d'intérêt et de la construction à forfait aux frais des départements donnent lieu de la part de l'administration supérieure et du Conseil d'État à des observations qui arrête en ce moment presque complètement les concessions de réseaux départementaux.

Le chapitre V, finances, donne l'ensemble de la situation financière des départements, et montre les difficultés qu'éprouvent les conseils généraux à équilibrer leurs budgets, ainsi que les moyens très irréguliers auxquels la constitution essentiellement défectueuse du budget départemental les oblige à recourir trop souvent.

Le chapitre VI, hygiène, n'est guère encore qu'un chapitre d'attente. Les conseils généraux ne tarderont pas sans doute à comprendre qu'il y a beaucoup à faire de ce côté, et qu'ils retrouveront en économies sur leurs budgets de l'assistance publique les sacrifices qu'ils s'imposeront en faveur de l'hygiène.

Le chapitre VII, instruction publique, contient des renseignements intéressants sur des essais d'externats faits dans quelques écoles normales et sur les bourses de séjour à l'étranger.

Le chapitre VIII, voirie, s'ouvre par le compte rendu de l'enquête sur la prestation. Viennent ensuite une notice concernant l'institution et les travaux du comité consultatif de la vicinalité ; les délibérations relatives à l'unification des réseaux et des services, à l'entretien, et à diverses autres questions.

Le chapitre IX et dernier réunit les diverses questions qui ne se trouvaient classées dans aucun des chapitres précédents, notamment les questions de jurisprudence ; les résultats d'une enquête sur l'organisation du personnel des préfectures et des sous-préfectures, etc.

Le volume se termine par la liste des préfets et des bureaux des conseils généraux, et par deux tables, dont une table alphabétique par département, donnant pour chacun d'eux la série des délibérations analysées.